

COUR SUPÉRIEURE

(Actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL

N°: 505-06-000023-205

DATE : Le 12 février 2024

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE PIERRE NOLLET, J.C.S.

STÉPHANIE BERNARD
et
PIERRE ANDRÉ FOURNIER
Demandeurs

c.

COLLÈGE CHARLES-LEMOYNE DE LONGUEUIL INC., L'Église adventiste du Septième Jour - Fédération du Québec, Académie chrétienne Rive-Nord Inc., Académie culturelle de Laval, Académie des Sacrés-Coeurs, Académie François-Labelle, Académie Ibn Sina, Académie Juillet S.A., Académie Kuper Inc., Académie Lavalloise, Académie Louis-Pasteur, Académie Marie-Claire, Académie Marie-Laurier Inc., Académie Michèle-Provost Inc., l'Académie Ste-Thérèse Inc., Académie St-Margaret Inc., Centre académique de Lanaudière, Collège Beaubois, Collège Boisbriand 2016, Collège Charlemagne Inc., Collège Citoyen, Collège d'Anjou Inc., Collège de Montréal, Collège Durocher Saint-Lambert, le Collège Français Primaire Inc., Collège Héritage de Châteauguay Inc., Le Collège Français (1965) Inc., Collège Jacques Prévert, La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Jean-Eudes Inc., Collège Laval, Collège Letendre, Collège de Mont-Royal, Le Collège Mont-Saint-Louis, association coopérative, Collège Notre-Dame, Collège Notre-Dame-de-Lourdes, École Pasteur S.S.B.L., Collège Régina Assumpta (1995), Collège Reine-Marie, Collège Sainte-Anne, Collège Ste Marcelline, Collège St-Hilaire Inc., Collège Saint-Paul, Collège Saint Sacrement, Collège Saint-Jean-Vianney, Collège Trinité, Collège Ville Marie, École Armen-Québec de l'Union générale arménienne de bienfaisance, École Al-Houda, École Augustin Roscelli, École Au Jardin Bleu Inc., École Charles Perrault (Laval), École Charles Perrault (Pierrefonds), Institut d'enseignement Dar Al Iman, École primaire JMC Inc., Association Le Savoir, École Les Trois Saisons Inc., École Marie Clarac, École Marie Gibeau Inc., École Montessori de Laval (9208-6511 Québec Inc.), École Montessori International Blainville Inc., École Montessori International Montréal Inc., École Notre-Dame de Nareg, École Sainte-Anne,

École Saint-Joseph (1985) Inc., Montréal Mosque, Communauté Hellénique du Grand Montréal, Édu2, Externat Mont-Jésus Marie, Externat Sacré-Coeur, L'école arménienne Sourp Hagop, L'école des Premières Lettres, Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie, Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, Villa-Maria, Villa Sainte-Marcelline et École Ali Ibn Abi Talib, École Akiva, United Talmud Torah of Montréal inc., École Beth Jacob de Rav Hirschprung, l'Académie Hébraïque inc., Les Écoles juives populaires, Les Écoles Peretz inc., École Maïmonide, Académie Solomon Schechter, Académie Yésiva Yavné, École de formation Hébraïque de la Congrégation Beth Tikvah, Collège Jean de la Mennais, École Buissonnière, Centre de Formation Artistique inc, Académie Kells, Académie Étoile du Nord Laval, Collège Prep inc., l'Académie Centennial, Société des Religieuses de Notre-Dame de Sion, École Chrétienne Emmanuel, Lower Canada College, École Secondaire Loyola, École Miss Edgar et Miss Cramp, The Priory School inc., l'École St Georges de Montréal inc., Selwyn House Association, l'École Sacré-Coeur de Montréal, The Study Corporation, Collège Trafalgar pour filles et Collège de l'Ouest de l'Île inc.

Défenderesses

JUGEMENT SUR AVIS DE GESTION

APERÇU

[1] Mme Bernard et M. Fournier ont introduit une demande d'action collective pour les parents d'enfants qui fréquentaient des écoles et collèges privés et qui ont conclu un contrat de services éducatifs avec l'un ou l'autre des établissements en défense. Ces parents ont payé des droits de scolarité pour des services éducatifs à temps plein, mais n'ont pas reçu les services *in situ* pendant la première vague de la pandémie au printemps 2020.

[2] Les demandeurs réclament une indemnisation fondée sur la réduction des services décrits aux contrats et des services attendus, en prenant comme base les droits de scolarité payés par les membres du groupe.

[3] Alors que les parties en sont à établir la déclaration commune pour le dépôt de la demande d'inscription, le Tribunal est saisi d'avis de gestion couvrant diverses facettes de la déclaration commune que les parties n'arrivent pas à compléter.

[4] Le présent jugement décide des éléments suivants contenus à différents avis de gestion à savoir : le nombre de parents-témoins acceptables, l'objet de leur témoignage, la durée raisonnable des interrogatoires et contre-interrogatoires, le droit des défenderesses à un interrogatoire préalable de ces parents-témoins, le nombre de témoins acceptables pour les écoles défenderesses, les modalités de leur témoignage, la durée de leur interrogatoire et contre-interrogatoire.

ANALYSE**1. LE NOMBRE DE TÉMOINS, LA DURÉE DES TÉMOIGNAGES ET LES SUJETS****1.1 Faits pertinents à la question en litige**

[5] La demande introductive d'instance modifiée (« DIIM ») allègue :

[2] L'action collective vise la réduction des droits de scolarité en raison de l'inexécution contractuelle du contrat de service éducatif comprenant pour les Écoles les obligations suivantes :

- a. dispenser l'enseignement en personne,
- b. assumer la garde et la supervision des enfants durant les heures de cours,
- c. procurer ce faisant un environnement permettant aux écoliers et élèves d'acquérir des compétences sociales, grâce à des interactions avec le professeur et entre enfants,

en sus, pour les écoles, de ne pas avoir offert la quantité de services éducatifs convenue entre les parties, le tout pour l'année scolaire 2019-2020

[3] Dans son jugement du 16 juillet 2021, la Cour a ainsi déterminé les questions communes à être débattues :

1. le contrat de services éducatifs conclu avec chaque défenderesse est-il un contrat de consommation au sens de la *Loi sur la protection du consommateur* ?
2. tel contrat comporte-t-il pour chaque défenderesse une obligation de résultat ?
3. tel contrat oblige-t-il chaque défenderesse :
 - à dispenser l'enseignement en personne ?
 - à assumer la garde et la supervision des enfants pendant les heures de cours ?
 - à procurer un environnement permettant aux écoliers et élèves d'acquérir des compétences sociales, grâce à des interactions entre enfants ?
4. y a-t-il eu inexécution contractuelle du contrat entre le 13 mars 2020 et le 30 juin 2020, contrairement aux articles 1458 et 1590 C.c.Q., ainsi qu'à l'article 16 LPC ?

5. si oui, les membres du groupe ont-ils droit au remboursement des frais de scolarité, en vertu de l'article 1604 C.c.Q. ou de l'article 272 LPC ?

6. les membres ont-ils droit à l'intérêt légal et à l'indemnité additionnelle sur le montant du remboursement ?

7. y a-t-il lieu d'ordonner le recouvrement collectif du remboursement ?

[4] Les conclusions qui s'y rattachent ont été identifiées comme suit dans ledit jugement :

ACCUEILLIR l'action collective intentée par les demandeurs pour le compte des membres du groupe contre les défendeurs, sauf : École le Sommet (Summit School), Collège Stanislas, Collège international Marie de France, Centre académique Fournier, Centre d'intégration scolaire inc., Centre François-Michelle, École Lucien-Guilbault, École Vanguard ;

CONSTATER qu'il y a inexécution de la prestation de service des défendeurs ;

CONDAMNER les défendeurs à payer une somme d'argent à chacun des membres du groupe, le quantum étant à déterminer par le tribunal, le tout avec intérêt et indemnité additionnelle de l'article 1619 du *Code civil du Québec* et ce, depuis le 13 mars 2020 ;

ORDONNER le recouvrement collectif des sommes prévues au paragraphe précédent ;

LE TOUT avec les frais de justice, incluant les honoraires des experts, les frais d'avis aux membres et ceux applicables au recouvrement collectif le cas échéant ;

DÉCLARER que tous les membres du groupe qui n'auront pas demandé à être exclus dudit groupe à l'intérieur du délai prescrit seront liés par tout jugement à être rendu dans le dossier d'action collective à être institué ;

[6] En préparation du procès, les parties doivent déposer une déclaration commune dans laquelle le « contrat du procès » est consigné. Les parties exposent les questions à débattre, les expertises qu'elles entendent utiliser, énumèrent les pièces qu'elles entendent déposer de même qu'elles nomment les témoins qu'elles souhaitent faire entendre ou contre-interroger de même que la durée prévue en interrogatoire principal et en contre-interrogatoire.

[7] Les demandeurs ont initialement indiqué qu'ils entendaient faire témoigner les Parents 1 à 106, en mentionnant l'école fréquentée par l'enfant du parent. Le nom des témoins n'apparaît pas.

[8] Quant à l'objet du témoignage, la déclaration commune des demandeurs indiquait à l'égard desdits parents : « expérience, fermeture d'école ».

[9] Pour chacun des 106 parents, on annonçait un témoignage en chef de 15 minutes, soit un total de 6,5 jours. Les défenderesses souhaitent contre-interroger chacun des parents pour 45 minutes, soit au total 16,5 jours.

[10] Au-delà des 106 parents, 13 autres témoins sont annoncés pour un total de 119 témoins.

[11] Les défenderesses ont tenté d'obtenir des informations complémentaires sur ces témoignages soit l'identité des témoins et des précisions sur ce que veulent dire les termes « expérience fermeture d'école ». Les demandeurs ont refusé.

[12] Les défenderesses (Écoles BLG) soumettent dans un premier temps que l'interrogatoire de 106 membres représente une utilisation des ressources judiciaires disproportionnée, que le nom des témoins doit être révélé, que la référence à « Expérience fermeture d'école » ne se rapporte à aucune des questions communes ni au syllogisme juridique.

[13] En vue de conclure la déclaration commune, le Tribunal doit aussi se pencher sur le nombre de témoins des défenderesses auquel les demandeurs s'opposent pour des motifs de proportionnalité et la durée de leur interrogatoire principal.

[14] À l'audience, Me Martin a précisé que le témoignage des parents porterait sur le contenu implicite du contrat (les attentes des parents), le préjudice et les inconvénients subis, la quantité des services éducatifs convenus et fournis.

[15] Le Tribunal a suggéré aux parties de considérer l'utilisation de déclarations par des « témoins types » qui déposeraient sur les faits en litige. Un document énonçant les admissions des parties sur ce que les témoins types viendraient dire s'ils étaient convoqués en personne serait convenu. Il resterait au Tribunal à décider si le nom des témoins doit être divulgué à ce stade.

[16] Les conclusions du Tribunal se lisaient ainsi :

ORDONNE à la partie demanderesse de divulguer au plus tard le 20 novembre 2023, le nom des parents-témoins pour lesquels elle entend déposer un énoncé des faits dont ce parent viendrait témoigner (will-say) ;

PREND acte de l'engagement de la partie demanderesse de communiquer aux défenderesses les faits sur lesquels les parents-témoins viendraient témoigner s'ils étaient appelés en personne (will-say) d'ici le 20 novembre 2023 en identifiant dans chaque cas, l'école fréquentée par l'enfant du parent-témoin ;

ORDONNE aux défenderesses d'admettre, de proposer des modifications aux admissions ou de refuser d'admettre les faits sur lesquels les parents-témoins viendraient témoigner s'ils étaient appelés en personne (will-say) et au plus tard le 11 décembre 2023 ;

ORDONNE aux demandeurs, en cas de mésentente sur les faits sur lesquels les parents-témoins viendraient témoigner s'ils étaient appelés en personne (will-say) de préciser dans le projet de déclaration commune le nom des parents-témoins qu'elle entend faire témoigner ;

[17] En l'absence d'entente, le Tribunal s'est réservé le droit de se prononcer sur le nombre de parents-témoins acceptables, le contenu de leur témoignage, la durée des interrogatoires et contre-interrogatoires à l'audition et le droit des défenderesses à un interrogatoire préalable de ces parents témoins.

[18] Les demandeurs ont accepté de préparer ces déclarations types dans les 40 jours de la date d'audition du 10 octobre dernier et les ont soumises aux défenderesses.

[19] Le 15 novembre 2023, l'avocat des demandeurs communique 7 déclarations de témoins types. Ces déclarations des témoins types n'ont pas la forme de déclaration sous serment à ce stade.

[20] Les déclarations des témoins types touchent les attentes des parents à l'égard de l'enseignement en personne, l'obligation d'assumer la garde et la supervision des enfants, l'obligation de procurer un environnement favorisant la socialisation, une description des préjudices et inconvénients et l'impact de l'inexécution contractuelle sur les enfants et l'environnement familial.

[21] Le nom de l'école et celui du parent témoignant apparaissent sur chaque déclaration.

[22] Le 8 décembre, Me Neelin du cabinet Langlois, écrit au nom des écoles que son cabinet représente et pour lesquelles les demandeurs soumettent des déclarations de témoins types¹ que les déclarations sont incomplètes à plusieurs égards, qu'elles sont inconséquentes avec les circonstances individuelles du parent en cause. Elle refuse donc d'admettre les faits contenus aux déclarations, mais refuse également d'admettre que si les parents venaient témoigner c'est ce dont ils témoigneraient lors de leur interrogatoire en chef. Elle se réserve également un droit au contre-interrogatoire de chacun.

[23] Le même jour, Me Merminod du cabinet BLG, au nom de l'école Lower Canada College qu'elle représente et pour laquelle les demandeurs soumettent une déclaration de témoin type, indique que la déclaration manque d'informations essentielles tels l'âge de l'enfant, l'année scolaire de l'enfant, le curriculum, la concentration et suivis par l'enfant, le plan d'intervention et le suivi particulier dans une période visée, les frais de scolarité réellement payés pour l'enfant, l'indication tout rabais obtenu, toute subvention, bourse et/ou aide financière et son montant.

[24] Il semble que les avocats du Collège Jean-de-la-Mennais (Woods) n'aient pas offert de réponse à la déclaration suggérée du témoin type Fleury. À tout le moins, ils n'ont pas donné suite à l'ordonnance du Tribunal **leur ordonnant** d'admettre, de

¹ Académie Sainte-Thérèse, Collège Charlemagne, Collège Français, Collège Jacques-Prévert.

proposer des modifications aux admissions ou de refuser d'admettre les faits sur lesquels les parents-témoins viendraient témoigner s'ils étaient s'ils étaient appelés en personne.

[25] Les avocats de Talmud Torah (Stikeman Elliott) pour le témoin type Dahan, réfèrent aux commentaires de BLG et Langlois et refusent de faire quelle qu'admission que ce soit sur la base de la proposition de déclaration.

1.2 Principes juridiques

[26] Le seul véritable enjeu ici est celui de la proportionnalité dans un contexte d'action collective. Les ressources du système judiciaire étant limitées, les moyens déployés par les parties et ressources requises du système judiciaire doivent être raisonnables suivant le contexte et les circonstances.

[27] La disposition préliminaire du *Code de procédure civile* vise à permettre, dans l'intérêt public, l'accessibilité, la qualité et la célérité de la justice civile, l'application juste, simple, proportionnée et économique de la procédure et l'exercice des droits des parties dans un esprit de coopération et d'équilibre, ainsi que le respect des personnes qui apportent leur concours à la justice.

[28] Quant à l'identité des témoins, la règle établie par la jurisprudence est le dévoilement du nom des témoins². La confidentialité est l'exception et doit être motivée.

1.3 L'analyse

[29] L'audition de 106 témoins en demande ne rencontre pas la règle de la proportionnalité ni les objectifs du mécanisme des actions collectives. Les questions communes doivent faire l'objet d'une preuve commune et permettent l'application de présomptions à l'ensemble du groupe.

[30] En soumettant les déclarations de 7 témoins types, le Tribunal comprenait que la demande réduisait sa liste de parents témoins à 7 en plus des demandeurs (2), de représentants syndicaux (2), des témoins 30 à 38 de leur liste, lesquels sont, soit un témoin annoncé par la partie adverse ou un témoin dont une déclaration sous serment a été déposée par la partie adverse. Seuls les témoins 30 et 37 ne sont pas annoncés par la défense et aucun contre-interrogatoire ne semble prévu.

[31] Dans une lettre du 11 décembre 2023, l'avocat des demandeurs annonce vouloir réduire le nombre de parents-témoins sans pour autant préciser leur nombre.

² *Post-Graduate Students' Society of McGill University Inc c Canadian Federation of Students*, 2011 QCCS 3595, par. 14-16.

[32] Alors que l'affaire est en délibéré, l'avocat écrit au Tribunal qu'il entend réduire le nombre de témoins à 60. Dans le contexte ci-dessus énoncé, l'annonce d'une réduction de la liste des témoins en demande à 60 est incompréhensible.

[33] La réaction des défenderesses de ne pas admettre que les déclarations des témoins types équivaldraient, à tout le moins, au témoignage en chef du témoin, est tout autant incompréhensible. Les ajouts suggérés par certaines défenderesses à l'égard des déclarations soumises peuvent aisément relever de contre-interrogatoires limités, ce qui n'a pas été proposé par les défenderesses. Elles se sont contentées de refuser d'admettre les propositions de déclaration.

[34] Pour le devoir de coopération, il faudra repasser.

[35] Rappelons les questions communes à être débattues :

1. le contrat de services éducatifs conclu avec chaque défenderesse est-il un contrat de consommation au sens de la [Loi sur la protection du consommateur](#) ?
2. tel contrat comporte-t-il pour chaque défenderesse une obligation de résultat ?
3. tel contrat oblige-t-il chaque défenderesse :
 - à dispenser l'enseignement en personne ?
 - à assumer la garde et la supervision des enfants pendant les heures de cours ?
 - à procurer un environnement permettant aux écoliers et élèves d'acquérir des compétences sociales, grâce à des interactions entre enfants ?
4. y a-t-il eu inexécution contractuelle du contrat entre le 13 mars 2020 et le 30 juin 2020, contrairement aux [articles 1458](#) et [1590 C.c.Q.](#), ainsi qu'à l'[article 16 LPC](#) ?
5. si oui, les membres du groupe ont-ils droit au remboursement des frais de scolarité, en vertu de l'[article 1604 C.c.Q.](#) ou de l'[article 272 LPC](#) ?
6. les membres ont-ils droit à l'intérêt légal et à l'indemnité additionnelle sur le montant du remboursement ?
7. y a-t-il lieu d'ordonner le recouvrement collectif du remboursement ?

[36] Les questions 1, 2, 5, 6 et 7 sont des questions de principe dont les réponses devraient être applicables à toutes les défenderesses. En ce sens, il n'y a pas lieu de faire une démonstration individuelle pour chaque parent ni pour chacune des écoles.

[37] La question 3, bien qu'elle puisse en théorie appeler une réponse différente d'une école à l'autre, réfère dans tous les cas, aux obligations pendant les heures d'enseignement et non à celles à l'extérieur de celles-ci.

[38] La question des attentes implicites des parents, bien qu'elle nécessite une preuve, ne peut être une réponse individualisée par école ni par parent. De la preuve, le Tribunal doit pouvoir inférer un principe applicable à toutes ou à plusieurs, quitte à les regrouper en sous-groupe.

[39] La question 4 pourrait-être la plus difficile à répondre de façon commune. L'inexécution contractuelle alléguée était initialement envisagée comme un enseignement inférieur en quantité et en qualité, l'enseignement à distance étant vu comme inférieur en qualité à l'enseignement en présence.

[40] Toutefois, suivant le juge d'autorisation, la question de la qualité de l'enseignement a été abandonnée. Il écrit :

[5] La demande d'autorisation soutient qu'à partir du 13 mars 2020, le Collège Charles-Lemoyne et les autres défenderesses ont fait défaut d'exécuter les contrats de services éducatifs en livrant une prestation adéquate quant à la conformité, la quantité et la qualité. Durant l'audience, les demandeurs retirent le reproche relatif à la qualité de l'enseignement.

[le Tribunal souligne]

[41] Les demandeurs s'en remettent dorénavant à la quantité de cours reçus versus ce que les enfants auraient dû recevoir. Les deux autres motifs d'inexécution contractuelle sont l'absence de socialisation des enfants et l'absence de supervision des enfants aux heures où ils auraient dû être à l'école.

[42] Si certains principes applicables à toutes peuvent être établis, il n'est pas impossible que l'application des principes nécessite un examen par école, par programme ou même par élève, auquel cas c'est au moment du recouvrement que les principes devraient être appliqués.

[43] Le juge d'autorisation écrit également ceci :

[103] Selon la demande d'autorisation, la situation décrite ci-haut³ est identique pour chaque défenderesse, sauf que les demandeurs Bernard et Fournier n'ont conclu de contrat de services éducatifs qu'avec le Collège Charles-Lemoyne de Longueuil.

[...]

[168] Quant aux autres défenderesses non identifiées plus haut⁴ dans la présente section, les allégations de la demande d'autorisation et les pièces produites

³ Parents privés des heures habituelles de supervision, quantité et qualité de l'enseignement inférieure à une prestation normale

⁴ Celles offrant des services spéciaux à bas cout pour les parents, des collèges régis par un programme éducatif différent

suffisent pour les placer dans la même situation juridique que le Collège Charles-Lemoyne de Longueuil.

[44] Si la situation est identique pour chaque défenderesse, point n'est besoin de faire entendre 106 témoins qui viendront répéter la même chose. Il suffit qu'il y en ait un nombre suffisant pour pouvoir en tirer les inférences qui s'imposent.

[45] Sur les 119 témoins annoncés par les demandeurs, le Tribunal retient 11 parents-témoins dont les demandeurs eux-mêmes, deux représentants syndicaux et trois témoins des défenderesses que les demandeurs ont identifié comme des témoins en chef. C'est donc un total de 16 témoins hormis leur expert, s'il y a lieu.

[46] Les témoins retenus par le Tribunal le sont pour diverses raisons : ils représentent une diversité d'écoles et plusieurs apparaissent tout en haut de la liste des témoins des demandeurs. Le Tribunal retient tous les témoins pour lesquels les demandeurs ont proposé une déclaration de type « will-say » suggérant qu'il s'agissait de leurs principaux témoins. Le Tribunal augmente le temps alloué aux témoignages des parents-témoins à 30 minutes (outre les demandeurs dont la durée annoncée est maintenue) et celui alloué aux contre-interrogatoires de ces témoins demeure inchangé à 45 minutes.

[47] Les défenderesses de leur côté annoncent 50 témoins, outre leur expert. Il faut être prudent avec la rhétorique des défenderesses voulant que leur droit à une défense pleine et entière les autorise à présenter autant de témoins.

[48] Le Tribunal note en premier lieu que les défenderesses ne proposent pas un témoin pour toute et chacune des écoles, suggérant que des inférences pourront être tirées à partir de la preuve à être faite.

[49] Dans un deuxième temps, la règle de la proportionnalité s'applique aux deux parties. Les exposés sommaires des moyens de défense démontrent éloquemment la similitude des moyens de défense des défenderesses. La majorité des exposés sont des copiés-collés les uns des autres. Ainsi, l'idée qu'il faille faire entendre tout un chacun des représentants des défenderesses ne se justifie pas, en particulier si l'on garde à l'esprit les questions communes.

[50] Les écoles défenderesses ont également communiqué en vertu de l'article 292 C.p.c. près de 160 déclarations sous serment de témoins pour valoir comme témoignage. Celles-ci n'ont pas été remises en question par les demandeurs, mais elles réduisent d'autant la nécessité d'ajouter ces mêmes personnes comme témoins.

[51] Le Tribunal retiendra donc 15 des 50 témoins proposés en défense (hormis l'expert et sans égards aux déclarations sous serment déposées), soit ceux susceptibles d'offrir une contrepartie à la preuve des demandeurs. C'est ainsi que le Tribunal retient, par exemple, six témoins des écoles Charles-Lemoyne puisqu'il s'agit de l'école fréquentée par les enfants des représentants à l'action collective et qu'ils se trouvent tout en haut de la liste des témoins de la défense.

[52] Parmi les autres témoins retenus, il y a ceux qui répondent pour d'autres écoles qui feront l'objet d'une preuve en demande ou encore ceux qui, par leurs fonctions, sont susceptibles d'offrir une perspective plus globale.

[53] Pour éviter qu'une maladresse ou une mauvaise compréhension ne prive une partie de son droit d'être entendue, pour suppléer à l'absence éventuelle d'un témoin ou pour toute autre raison que les parties devront justifier, le Tribunal réservera aux parties le droit de demander la modification de la durée du témoignage d'un témoin, la substitution d'un témoin par un autre ou, si cela se justifie en vertu des principes énoncés plus haut, l'ajout de témoins.

2. L'OBJECTION AUX TÉMOIGNAGES

[54] Se fondant sur la nature du dossier qui en est un d'inexécution contractuelle, les questions communes et le syllogisme avancés par les demandeurs, les défenderesses soutiennent que le témoignage des 106 membres n'est pas pertinent, ajoutant qu'il pourrait s'apparenter à un témoignage d'opinion.

[55] Elles citent la décision du juge Bisson dans l'affaire *Grand-maison c. Mazda Canada inc.*⁵. Cette décision ne contient aucun motif écrit, alors difficile de conclure quoique ce soit.

[56] La question de la pertinence est déferée au juge du fond.

3. L'IDENTITÉ ET LES INTERROGATOIRES HORS COUR DES PARENTS-TÉMOINS

[57] Les défenderesses ont indiqué au Tribunal que si celui-ci était enclin à autoriser le témoignage des 106 parents-témoins, elles souhaitent en connaître l'identité et obtenir l'autorisation de les interroger au préalable. Le Tribunal présume que, même en réduisant de façon significative le nombre de parents-témoins comme le proposent les motifs ci-dessus, les défenderesses maintiennent leur demande.

3.1 Principes juridiques

[58] L'article 174 C.p.c. prévoit que la déclaration commune doit comprendre une liste des témoins. Pour en taire l'identité, il faut avoir des motifs valables.

[59] L'article 587 C.p.c. précise qu'une partie ne peut soumettre un membre, autre que le représentant ou un intervenant, à un interrogatoire préalable. Le Tribunal peut toutefois faire exception à cette règle. Le Tribunal peut accorder telle autorisation s'il est d'avis que l'interrogatoire se justifie à l'égard des règles de la proportionnalité, de la divulgation de

⁵ 12 septembre 2022, P.V. Bisson j.c.s., 500-06-000680-138

la preuve, du devoir de coopération, de l'équité et qu'il ne va pas au-delà de ce qui est nécessaire pour résoudre le litige⁶.

[60] L'interrogatoire préalable à l'instruction porte sur l'ensemble des faits en litige et les éléments de preuve qui les soutiennent, tant ceux allégués en demande que ceux énoncés en défense⁷.

3.2 L'analyse

[61] Les défenderesses ont demandé à connaître l'identité des membres qui témoigneront au procès. Les demandeurs ont refusé cette demande. Les défenderesses allèguent un droit strict de connaître l'identité des témoins.

[62] Les demandeurs n'ont pas fait connaître de motifs valables pour refuser de dévoiler l'identité des témoins-parents. L'allusion à une possible ostracisation des enfants ou parents concernés s'avère insuffisante. Il s'agit d'une situation en constante évolution. Les enfants qui étaient dans une école donnée pendant la pandémie (printemps 2020) sont fort probablement rendus ailleurs maintenant (2024) et le seront certainement au moment du procès.

[63] Si d'aventure le problème allégué devait se présenter, il existe diverses instances non judiciaires et judiciaires qui peuvent être interpellées pour régler la difficulté.

[64] Quant à la demande pour interroger hors cour les membres annoncés comme témoins, rappelons que le dossier est maintenant au stade de la conclusion de la déclaration commune.

[65] Les défenderesses appuient leur demande pour interroger hors cour les membres annoncés comme témoins, sur l'absence d'information, avant la réception de la déclaration commune pour inscription des demandeurs, de l'intention de ceux-ci de faire témoigner certains membres.

[66] Depuis le début des procédures, les défenderesses avaient le loisir de demander à interroger certains membres. C'est d'ailleurs dans ce contexte que l'article 587 C.p.c. doit recevoir application. Elles ne se sont pas prévaluées de ce droit. Cette étape est maintenant révolue.

[67] Le fait que certains membres soient désignés dans la déclaration commune comme des témoins au procès ne peut à lui seul justifier l'interrogatoire hors cour. Sinon, la même chose pourrait être dite de tout témoin annoncé au moment où la déclaration commune est remplie et ce peu importe la nature de l'action.

⁶ *Gaudette c Whirlpool Canada*, 2021 QCCS 2568.

⁷ Art. 221, C.p.c.

[68] Les défenderesses se disent en droit de connaître la teneur des témoignages⁸ qui seront rendus par les membres au procès. La « teneur » réfère au contenu exact. Le Tribunal n'est pas du même avis. Les défenderesses ont certes le droit de connaître les sujets sur lesquels les témoins témoigneront, mais la règle demeure : les témoins sont interrogés au procès⁹.

[69] Le fait que les personnes que l'on souhaite interroger soient des quasi-parties qui ne sont pas accessibles aux défenderesses hors l'autorisation de la Cour et la présence des avocats des demandeurs n'est pas un facteur déterminant à ce stade. Cette situation existait avant que ces personnes ne soient désignées comme témoins.

[70] Les défenderesses affirment que l'interrogatoire de ces membres sera utilisé pour :

70.1 Compléter la portion de la demande d'inscription relative aux Écoles BLG ;

70.2 Avoir un meilleur portrait des faits en litige et des questions à traiter collectivement, notamment quant à la teneur de la preuve que les Demandeurs entendent présenter en lien avec les questions communes ;

70.3 Assurer aux Écoles BLG une défense pleine et entière en vue du procès ;

[71] Ces motifs extrêmement génériques ne soutiennent en rien la demande de façon concrète.

[72] Les défenderesses sont d'ores et déjà en mesure d'identifier la preuve dont elles auront besoin au procès pour répondre à la demande. Il s'agit avant tout d'un contrat de services éducatifs dont on allègue l'inexécution contractuelle.

[73] Les défenderesses ont d'ailleurs produit des centaines de pièces allant du contrat de services éducatifs à des capsules vidéo éducatives, en passant par les messages aux parents transmis pendant la pandémie, les instructions aux élèves pour des projets éducatifs, les courriels de suivi auprès des élèves et bien d'autres. Elles ont donc déjà pu identifier la preuve dont elles auront besoin.

[74] Contrairement à d'autres affaires citées par les défenderesses¹⁰, les questions en litige ne concernent pas des allégations de représentations trompeuses généralisées, de fausses déclarations, de conspiration ou de pratiques douteuses qui pourraient varier suivant les circonstances.

[75] De même et contrairement à l'affaire *Lamoureux c. Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières*¹¹ la preuve dans notre affaire ne

⁸ Paragraphes 32 et 38 b) du plan d'argumentation BLG.

⁹ Art. 279 C.p.c.

¹⁰ *Martel c. Kia Canada inc.*, 2007 QCCS 976.

¹¹ *Lamoureux c. OCRCVM*, (25 sept. 2019), Mtl 500-06-000774-154 (CS), Juge Florence Lucas.

repose pas sur quelque chose qui peut être attribuable à d'autres événements propres à chaque individu comme le serait le vol d'identité.

[76] Les défenderesses alléguaient également au soutien de leur avis de gestion, le défaut des demandeurs de divulguer adéquatement l'objet des témoignages. Lors de l'audience du 10 octobre 2023, les demandeurs ont précisé que le témoignage des parents-témoins, outre les demandeurs, vise le contenu implicite du contrat (attentes des parents), le préjudice subi, l'impact de l'éducation à distance, la supervision des enfants, le fait de dispenser l'enseignement en personne et la socialisation des élèves. Le Tribunal en prendra acte dans les conclusions.

[77] Il n'y a rien ici qui soit susceptible de prendre les défenderesses par surprise, si les demandeurs s'en tiennent à interroger les parents-témoins sur les sujets identifiés plus haut. Le Tribunal ne se prononce pas à ce stade sur l'admissibilité ou la pertinence d'une telle preuve.

4. COPIE DES COMMUNICATIONS INTÉGRALES DES MEMBRES DU GROUPE

[78] Plusieurs défenderesses demandent une décision sur l'avis de gestion de BLG daté du 7 septembre 2022, lequel avait été suspendu en raison d'un débat en appel sur d'autres avis de gestion.

[79] Cet avis de gestion vise l'obtention d'une copie intégrale des communications des membres du groupe reçues par les Demandeurs ou leurs avocats.

[80] Elles s'appuient sur le jugement du 29 juin 2022 de l'honorable Pierre-C. Gagnon et sur le fait que les Demandeurs entendent déposer la pièce OS-19 (pièce R-4) et qu'ils entendent invoquer cette pièce au procès (pièce R-8), il est dorénavant essentiel que la Cour et les parties aient accès à l'ensemble de la preuve.

4.1 Les faits pertinents

[81] La demanderesse et représentante, Mme Stéphanie Bernard, a été interrogée hors cour en avril 2022.

[82] Parmi les engagements requis de Mme Bernard, il y avait les suivants :

82.1 la liste des parents qu'elle a contactés en lien avec cette action collective (engagement E-2) ;

82.2 la teneur des courriels reçus (de parents) en lien avec l'action collective (engagement E-3)¹² ;

¹² Reformulation de l'engagement tel qu'elle se trouve au jugement de l'honorable Gagnon j.c.s. du 29 juin 2022 par. 3.

[83] Ces engagements ont fait l'objet d'une objection de la part des demandeurs invoquant le manque de pertinence et le privilège relatif au litige.

[84] Les défenderesses disent avoir reçu (avant l'interrogatoire hors cour de Mme Bernard) uniquement copie des courriels qui sont avantageux pour les demandeurs. En faisant trancher l'objection, elles souhaitent obtenir l'intégralité des communications.

[85] À la lecture de la portion des notes sténographiques de l'audition sur les objections tenue devant l'honorable Gagnon j.c.s., il est loisible de constater que le débat migre des courriels à Mme Bernard vers les commentaires des parents sur le site web des avocats.

[86] Le 29 juin 2022, l'honorable Pierre Gagnon j.c.s. tranche les objections comme suit :

[88] **ACCUEILLE** en partie l'objection invoquant le privilège relatif au litige quant à l'engagement E-3 ;

[89] **ORDONNE** à Stéphanie Bernard de transmettre aux avocats du Collège Charles LeMoynes de Longueuil, au plus tard le 15 juillet 2022, la teneur intégrale des commentaires inscrits, en date du présent jugement, par des parents et tuteurs au site web des avocats du groupe, avec identification de la défenderesse concernée, mais en caviardant le nom et les coordonnées personnelles des auteurs des commentaires ;

[87] À la suite de ce jugement, les demandeurs écrivent aux défenderesses :

Chers collègues,

Vous trouverez ci-joint la teneur intégrale des commentaires écrits sur notre site en conformité avec le jugement du 29 juin dernier provenant directement de la base de données du site, permettant d'identifier l'école lorsqu'indiqué (sic) par l'auteur du commentaire, ainsi que la date d'envoi du commentaire. En conformité avec le jugement, les noms, courriels et numéros de téléphone des parents ont été remplacés par la mention "[REDACTED]".

Toujours en conformité avec le jugement, ces informations (noms et coordonnées personnelles des auteurs) sont privilégiées ainsi si par inadvertance il y avait une omission de caviardage dans le présent envoi et que de telles informations demeuraient visibles, nous vous demandons de nous en aviser, garder l'information strictement confidentielle et ne pas la partager avec quiconque incluant vos clients.

[Le Tribunal souligne]

[88] Les défenderesses s'avèrent insatisfaites de la réponse et demande à obtenir tous les courriels et non seulement les commentaires écrits sur le site web des avocats. C'est ce qui fait l'objet du nouvel avis de gestion.

[89] Les demandeurs répliquent que le jugement de l'honorable Gagnon est clair, qu'il n'ordonne pas la remise des courriels et qu'il a maintenant acquis l'autorité de la chose jugée.

4.2 Les principes juridiques : la chose jugée

[90] L'article 2848 C.c.Q. édicte ce qui suit :

2848. L'autorité de la chose jugée est une présomption absolue ; elle n'a lieu qu'à l'égard de ce qui a fait l'objet du jugement, lorsque la demande est fondée sur la même cause et mue entre les mêmes parties, agissant dans les mêmes qualités, et que la chose demandée est la même.

Cependant, le jugement qui dispose d'une action collective a l'autorité de la chose jugée à l'égard des parties et des membres du groupe qui ne s'en sont pas exclus.

[91] Pour qu'il y ait « chose jugée », il faut une identité de cause, de parties et d'objet.

[92] L'identité des parties est acquise. L'identité d'objet s'examine à la lumière de ce que chaque procédure demande. L'identité de cause c'est l'application d'un même principe juridique avec comme conséquence un effet identique sur les droits et obligations des parties dans les deux demandes¹³.

4.3 Discussion

[93] Les deux demandes visent à obtenir des communications entre la demanderesse et les membres ou encore entre les membres et les avocats du groupe, étant dans ce dernier cas, les commentaires des membres par l'entremise du site web des avocats.

[94] L'objet des deux demandes concerne l'application du privilège relatif au litige à ces communications.

[95] Tel que susdit, l'avocat des demandeurs a soumis des transcriptions partielles de l'audition devant l'honorable Gagnon j.c.s. qui démontrent que tant la communication des courriels que du contenu des commentaires des parents par l'entremise du site web a fait l'objet du débat devant le juge Gagnon.

[96] Le juge Gagnon a identifié les communications des parents avec Mme Bernard comme étant l'objection à traiter¹⁴. Il a examiné et maintenu l'objection du privilège relatif au litige pour ces communications (en somme les courriels)¹⁵.

¹³ *Rocois Construction Inc. c. Québec Ready Mix Inc.*, [1990] 2 R.C.S. 440.

¹⁴ Jugement de l'honorable Gagnon j.c.s. du 29 juin 2022 par. 3.

¹⁵ Jugement de l'honorable Gagnon j.c.s. du 29 juin 2022 par. 75.

[97] Ce n'est qu'à l'égard des commentaires des parents sur le site web qu'il a conclu à une renonciation partielle au privilège relatif au litige. Il a donc également traité de l'objection en regard des commentaires des parents par l'entremise du site web.

[98] Il y a donc chose jugée sur la demande que formulent aujourd'hui les défenderesses pour avoir accès à toutes les communications des parents avec Mme Bernard.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[99] **PRENDS ACTE** de la déclaration des demandeurs que le témoignage des parents-témoins outre les demandeurs vise le contenu implicite du contrat (attentes des parents), le préjudice subi, l'impact de l'éducation à distance, la supervision des enfants, le fait de dispenser l'enseignement en personne et la socialisation des élèves ;

[100] **ENJOINT** aux parties, de soumettre au plus tard le 28 février 2024, une nouvelle déclaration commune :

- Modifiant le nombre de témoins et les limitant à ceux qui se trouvent mis en évidence par surlignage tel qu'il appert de l'annexe au présent jugement ;
- Autorisant la modification de la durée de l'interrogatoire en chef des parents-témoins (autres que les demandeurs) à trente minutes ;
- Indiquant l'identité des témoins annoncés qui ne sont pas nommément identifiés ;
- Précisant le sujet du témoignage de chacun des témoins de la défense au lieu de « tous les faits en litige » ;

[101] **RÉSERVE** le droit des parties le droit de demander la modification de la durée du témoignage d'un témoin, la substitution d'un témoin par un autre ou, l'ajout de témoins ;

[102] **REJETTE** la demande des défenderesses pour la communication d'une copie intégrale des communications des membres du groupe reçues par les Demandeurs ou leurs avocats ;

[103] **DÉFÈRE** au juge du fond la question de la pertinence des témoignages de parents témoins;

[104] **INVITE** les parties à participer à une conférence de règlement à l'amiable ou à recourir à la médiation ou à un autre mode alternatif de règlement des différends ;

[105] **FRAIS** à suivre l'issue du dossier.

PIERRE NOLLET, J.C.S.

Me Jérémie John Martin
Me Sébastien A. Paquette
CHAMPLAIN AVOCAT
 Avocats pour les demandeurs

Me Élisabeth Neelin
Me Lana Rackovic
LANGLOIS AVOCAT

Avocates pour les défendeurs Collège Charles-Lemoyne de Longueuil Inc., Académie chrétienne Rive-Nord Inc., Académie des Sacrés-Coeurs, Académie François-Labelle, Académie Lavalloise, Académie Louis-Pasteur, Académie Marie-Laurier Inc., Académie Michèle-Provost Inc., L'Académie Sainte-Thérèse Inc., Centre académique Fournier Inc., Collège Beaubois, Collège Boisbriand 2016, Collège Charlemagne Inc., Collège Citoyen, Collège d'Anjou Inc., Collège de Montréal, Collège Durocher Saint-Lambert, Le Collège Français Primaire Inc., Collège Héritage de Châteauguay Inc., Le Collège Français (1965) Inc., Collège international Marie de France, Collège Jacques-Prévert, La Corporation du Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Jean-Eudes Inc., Collège Laval, Collège Letendre, Collège de Mont-Royal, Le Collège Mont-Saint-Louis, association coopérative, Collège Notre-Dame, Collège Notre-Dame-de-Lourdes, École Pasteur S.S.B.L., Collège Reine-Marie, Collège Sainte-Anne, Collège Sainte-Marcelline, Collège Saint-Hilaire Inc., Collège Saint-Paul, Collège Saint-Sacrement, Collège Saint-Jean-Vianney, Collège Trinité, Collège Ville-Marie, École Armen-Québec de l'Union générale arménienne de bienfaisance, École Augustin Roscelli, École Charles Perreault (Laval), École Charles Perreault (Pierrefonds), Institut d'enseignement Dar Al Iman, École primaire JMC Inc., Association Le savoir, École Le Sommet, École Les Trois Saisons Inc., École Marie-Clarac, École Montessori de Laval (9208-6511 Québec inc.), École Montessori International Montréal Inc., École Notre-Dame de Nareg, École Sainte-Anne, École Saint-Joseph (1985) Inc., École secondaire Duval Inc., Montréal Mosque, École Vanguard Québec Limitée, ÉDU2, Externat Mont-Jésus-Marie, Externat Sacré-Cœur, L'école arménienne Sourp Hagop, L'école des Premières Lettres, Pensionnat du Saint-nom-de-Marie, Pensionnat Notre-Dame-des-Anges, Villa-Maria, Villa Sainte-Marcelline, École au Jardin Bleu, Académie culturelle de Laval, Académie Marie-Claire, Collège Régina Assumpta (1995), Communauté Hellénique du Grand Montréal, Académie Kuper inc., Académie St-Margaret inc., Centre François Michelle, École Lucien Guilbault inc., Académie Juillet S.A., Centre académie de Lanaudière, Centre d'intégration scolaire inc., École Marie-Gibeau inc., Église adventiste du septième jour – Fédération du Québec., École Al-Houda, Académie Ibn Sina, École Montessori Internationale Blainville inc., 133825 CANADA INC., École Montessori Ville-Marie, École Ali Ibn Abi Talib

Me Dominic Bianco
MSBA Avocats

Avocat pour les défendeurs Académie Étoile du Nord Laval et Collège Prep inc.

Me Marjorie Bouchard

STIKEMAN, ELLIOTT

Avocate pour les défendeurs Académie Hébraïque inc., Académie Solomon Schechter, Académie Yeshiva Yavne, École Akiva, École Beth Jacob De Rav Hirschprung, École de Formation hébraïque Congreg. Beth Tikvah, École Maimonide, United Talmud Torahs of Montreal inc., Les Écoles juives populaires et les Écoles Peretz et Talmud Torah

Me Alexandra Hébert

Me Stéphane Pitre

BORDEN LADNER

Avocats pour les défendeurs Collège de l'Ouest de l'Île inc., Collège Trafalgar pour filles, Société des religieuses de Notre-Dame-de-Sion, École chrétienne Emmanuel, École Miss Edgar et Miss Cramp, The Priory School inc., École Secondaire Loyola, Selwyn House Association, L'Académie Centennial, L'École Sacré-Cœur de Montréal, L'École St-Georges de Montréal inc., Lower Canada College, The Study Corporation

Me Arielle Reeves-Breton

WOODS

Avocate pour la défenderesse Collège Jean de la Mennais

Date d'audience : 10 octobre 2023

Annexe A au jugement

IV – L'INSTRUCTION						
Liste des témoins (Veuillez estimer le plus justement possible la durée des témoignages, <u>incluant</u> les contre-interrogatoires)						
Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée <u>totale</u> contre-interro	Durée totale témoin
1. Parent #1 : Collège Laval, Collège Letendre	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
2. Parent #2 Collège Charlemagne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
3. Parent #3 Collège Français	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
4. Parent #4 Collège Jacques-Prévert	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
5. Parent #5 St-Georges	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
6. Parent #6 Collège André-Grasset	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
7. Parent #7 Académie Ste-Thérèse	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
8. Parent #8 Lower Canada College	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
9. Parent #9 École armenienne Sourp Hagop	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
10. Parent #10 Saint-Anne	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
11. Parent #11 Collège Notre-dame-de-Lourdes	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
12. Parent #12 Collège Letendre	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
13. Parent #13 Villa Sainte-Marcelline	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
14. Parent #14 Collège Notre-Dame	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
15. Parent #15 Collège Durocher	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
16. Parent #16 Montessori Blainville	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
17. Parent #17 École Socrate Démosthène	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
18. Parent 18 École Marie-Clarac	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert		Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
19.	Parent #19 Collège St-Paul	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
20.	Parent #20 Collège Citoyen	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
21.	Parent #21 Collège de Montréal	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
22.	Parent #22 Collège Villamaria	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
23.	Parent #23 Centre académique de Lanaudière	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
24.	Parent #24 École Charles-Perrault	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
25.	Parent #25 Pensionnat Notre-Dame-des-Anges	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
26.	Stéphanie Bernard	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	45 min	1 h	1 h45		
27.	Pierre-André Fournier	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min	15 min	45 min		
28.	Stéphane Lapointe, président de la fédération du personnel de l'enseignement privé (CSQ)	Faits constatés par ce dernier en tant que président du syndicat et faits entourant la complétion des études menées par le syndicat et leur publicisation	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	45 min	30 min	1 h 15		
29.	Marie-Josée Dallaire, première vice-présidente, relations de travail, de la fédération du personnel de l'enseignement privé (CSQ)	Faits constatés par cette dernière en tant que vice-présidente du syndicat, relations de travail et faits entourant la complétion des études menées par le syndicat et leur publicisation	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min	30 min	1 h		
30.	Irene Woods, affiliante, Académie Kells	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min		

Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
31. Jean Marc Laysperres, affiant, École Charles Perrault	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
32. Mario Bigras, affiant, Collège Beaubois,	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
33. Marie Anna Bacchi, affiante, Collège Villa-Maria	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
34. Geoffrey Kalil, affiant, Lower Canada College	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
35. Angela Burgos, affiante, Centennial Academy	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
36. Laurence Fhima, affiante, École Maïmonide	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
37. Ursulene Mora, affiante, Prep school	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
38. Richard Myre, affiant, Collège Jean de la Mennais	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	30 min		30 min
39. Parent #26 Collège Villa-Maria	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
40. Parent #27 Académie Charles- Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
41. Parent #28 Collège JMC	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
42. Parent #29 Académie Sainte- Thérèse	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
43. Parent #30 Collège Laval	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
44. Parent #31 Collège Villa-Maria	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
45. Parent #32 Collège St-Paul	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
46. Parent #33 Collège Terrebonne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
47. Parent #34 Collège Sainte- Marcelline	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
48. Parent #35 Collège Mont-Royal	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
49. Parent #36 Collège Saint-Anne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert		Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
50.	Parent #37 Académie St- Margaret	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
51.	Parent #38 Collège Notre-Dame	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
52.	Parent #39 Collège Ville-Marie de Montréal	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
53.	Parent #40 Collège Charles- Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
54.	Parent #41 Collège Français	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
55.	Parent #42 Collège Charles- Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
56.	Parent #43 École Charles- Perrault	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
57.	Parent #44 Collège Anjou	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
58.	Parent #45 Collège Saint- Sacrement	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
59.	Parent #46 Académie Kuper	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A Traduction Chinois- Anglais	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
60.	Parent #47 École bilingue Notre- Dame de Sion	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
61.	Parent #48 École Buissonnière	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
62.	Parent #49 Collège Français	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
63.	Parent #50 Centre Académie Lanaudière	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
64.	Parent #51 Collège Saint-Anne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
65.	Parent #52 Collège Laval	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
66.	Parent #53 Montessori Montréal	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
67.	Parent #54 Notre-Dame-de- Lourdes	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		
68.	Parent #55	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00		

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
Académie Ste-Thérèse								
69.	Parent #56 Collège Citoyen	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
70.	Parent #57 Kuper Academy	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
71.	Parent #58 Collège Saint-Sacrement	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
72.	Parent #59 Collège Notre-Dame	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
73.	Parent #60 Collège Sainte Marcelline	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
74.	Parent #61 Collège Saint-Hilaire	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
75.	Parent #62 Collège Saint-Sacrement	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
76.	Parent #63 Collège d'Anjou	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
77.	Parent #64 Collège Jean-de la Mennais	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
78.	Parent #65 Externat Sacré-Coeur	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
79.	Parent #66 Collège Citoyen	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
80.	Parent #67 École Alex Manoogian-D'Armen-Québec	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
81.	Parent #68 Collège Notre Dame	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
82.	Parent #69 Collège Durocher Saint-Lambert	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
83.	Parent #70 Collège Saint Jean Vianney	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
84.	Parent #71 Collège Citoyen	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
85.	Parent #72 Villa Maria	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
86.	Parent #73 Collège Charles Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
87.	Parent #74	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
Collège Charles Lemoyne								
88.	Parent #75 Villa Maria	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
89.	Parent #76 Collège Sainte-Anne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
90.	Parent #77 Collège Notre Dame	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
91.	Parent #78 Collège Héritage de Chateauguay	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
92.	Parent #79 Collège Laval	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
93.	Parent #80 Collège Ville-Marie	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
94.	Parent #81 Collège Laval	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
95.	Parent #82 Collège Charlemagne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
96.	Parent #83 Collège Charlemagne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
97.	Parent #84 Collège Charlemagne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
98.	Parent #85 Collège Charles- Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
99.	Parent #86 Collège D'Anjou	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
100.	Parent #87 Collège Letendre	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
101.	Parent #88 École Marie Clarac, Collège Reine Marie, Collège Jean-Eudes	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
102.	Parent #89 Collège Charles Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
103.	Parent #90 Collège Héritage de Chateauguay	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
104.	Parent #91 Collège Jean-Eudes	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
105.	Parent #92 Collège Charles Lemoyne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00
106.	Parent #93 Collège Ville-Marie	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		15 min	45 min	1h00

Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
107. Parent #94 Collège Charlemagne	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
108. Parent #95 Collège Sainte-Marcelline	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
109. Parent #96 Académie Michèle Provost	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
110. Parent #97 Collège Ville-Marie	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
111. Parent #98 Pensionnat Notre-Dame -des-Anges	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
112. Parent #99 Collège de Montréal et Collège Jacques-Prévert	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
113. Parent #100 Collège Français	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
114. Parent #101 Les Écoles Azrieli Talmud Torah (United Talmud Torahs of Montreal Inc.)	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
115. Parent #102 Collège Mont-Royal	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
116. Parent #103 Collège Notre-Dame-de-Lourdes	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
117. Parent #104 Collège Saint-Paul	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
118. Parent #105 Académie François Labelle	Expérience fermeture école	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
119. Parent #106 Villa Maria	Expérience fermeture école	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	15 min	45 min	1h00
Durée totale de la preuve en demande (1 jour = 5 heures)				6 jours ½ 33h20 mins	16 jours ½ 80h35 mins	24 jours
Nom des témoins en défense	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro.	Durée totale témoin
1. David Bowles, Collège Charles-Lemoyne de Longueuil (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	45min	1 h45

Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
2. David Montpetit, Directeur des services éducatifs, Collège Charles-Lemoyne (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,5 h	15min	1 h45
3. Sophie Davignon, Directrice, Académie internationale Charles-Lemoyne pendant l'année scolaire 2019-2020 (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1,5 h	15min	1 h45
4. Caroline Chaput, enseignante, Académie internationale Charles-Lemoyne (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	2 h	30mins	2 h30
5. Audrey Cantin, Directrice, Académie internationale Charles-Lemoyne (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	45 min	15min	1 h
6. Mélanie Portelance, l'orthopédagogue primaire-secondaire de l'année 2019-2020, l'Académie internationale Charles-Lemoyne, (DF001)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	45 min	15min	1 h
7. Jean-Marc St-Jacques, ancien président de la Fédération des établissements d'enseignement privé au Québec	Sur le rôle et le fonctionnement de l'enseignement privé au Québec	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	2 h	15min	2 h15
8. Karine Gafsi, Académie culturelle de Laval (DF005)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15
9. David Poulin, Académie François-Labelle (DF008)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15
10. Marla Perlman [106] Academie Kells (DF012)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1h	15min	1 h15

Nom des témoins en demande	Sujet du témoignage	Français ou Anglais	Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
11. Neil Bannergee [107] Academie Kells (DF012)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
12. Joan Salette, Académie Kuper Inc. (DF013)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
13. Eric Casarotto, Académie Kuper Inc. (DF013)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
14. Martin Landry, L'Académie Ste- Thérèse inc. (DF020)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
15. Mario Bigras, Collège Boisbriand 2016 (DF029)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	30 min	h
16. Julie Beaudet, Collège Charlemagne inc. (DF030)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
17. Myriam Stephens, Collège Citoyen (DF031)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
18. Francis Roy, Collège Durocher Saint-Lambert (DF035)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
19. Alexandre Bigras, Le Collège Français Primaire inc. (DF036)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
20. Alexandre Bigras, Le Collège Français (1965) inc. (DF038)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
21. Caroline Claveau, Collège Laval (DF044)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15
22. Yves Legault, Collège Letendre (DF045)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h 15

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert		Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
23.	Volta Ramirez, École Pasteur S.S.B.L. (DF050)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
24.	Jean-Marc Laspeyres, École Charles Perrault (Laval) (DF072)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h		1 h		
25.	Martine Azzouz, École Charles Perrault (Pierrefonds) (DF073)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
26.	Edouard Bagdassarian, École Charles Perrault (Pierrefonds) (DF073)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
27.	Sr. Jacinthe Caron, École Marie-Clarac (DF086)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
28.	Anne Mansour, 133825 Canada Inc. (DF090)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
29.	Christiane Yeghissian, École Montessori international Blainville inc. (DF091)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
30.	Marie Anna Bacchi, Villa-Maria (DF0125)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h		1 h		
31.	Martin Loyat, Villa-Maria (DF0125)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1 h	15min	1 h15		
32.	Professeur Patrick Charland, Professeur titulaire au Département de didactique de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)	Son rapport daté du 22 décembre 2022	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input type="checkbox"/> O <input checked="" type="checkbox"/> E	4 h	1h30min	5 h30		
33.	Suzana Rajic (École Akiva)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1h15	15min	1 h30		
34.	Chaim Shoop (Beth Jacob School)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E	1h15	15min	1 h30		

Nom des témoins en demande		Sujet du témoignage	Français ou Anglais		Ordinaire ou Expert	Durée interro.	Durée totale contre-interro	Durée totale témoin
35.	Laurence Fhima (École Maïmonide)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
36.	Laurence Segall (Hebrew Academy)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
37.	Boris Gorbatyuk (Hebrew Foundation School)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
38.	Avi Satov (School of JPPS Bialik)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
39.	Marnie Stein (School of JPPS Bialik)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
40.	Steven Erdelyi (Solomon Schechter Academy)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
41.	Michelle Toledano (United Talmud Torah of Montreal)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1 h30
42.	Samuel Mellul (Académie Yéshiva Yavné)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h15	15min	1h30
43.	Christian St-Pierre, The Priory (DF097)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
44.	Geoffrey Kalil, Lower Canada College (DF119)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h		1 h
45.	Lise Lafontaine, West Island College (DF033)	Tous les faits en litige	<input checked="" type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
46.	Richard Myre (DF042)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1h30		1 h30
47.	Isabelle Doré (DF042)	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
48.	Joseé Pepin	Faits, classe Googlemeet	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
49.	Mr Assaad Zahran	Classe via Googlemeet	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
50.	Pascal Foucault	Tous les faits en litige	<input type="checkbox"/> F <input checked="" type="checkbox"/> A	<input checked="" type="checkbox"/> O <input type="checkbox"/> E		1 h	15min	1 h15
Durée totale de la preuve en défense (1 jour = 5 heures)						12 jours (58,5heures)	3 jours (13,75heures)	15 jours